PROTECT
PROTECTING PROFESSIONALS

Proposition pour une assurance par chantier de la responsabilité décennale des entrepreneurs en France.

ANNEXE 1 : ACTIVITES EXERCEES

Pour le chantier objet de la proposition, je déclare que mon entreprise réalise ou sous-traite les activités cochées d'une croix. Toute activité non cochée est réputée ni réalisée ni sous-traitée et pour celle-ci, je ne demande aucune garantie de la part de l'assureur.

Dans la nomenclature qui suit, le terme réalisation comprend pour toutes les activités du tableau la conception et la mise en œuvre y compris la préparation des supports.
Par la notion de travaux accessoires et/ou complémentaires, il faut entendre la réalisation de travaux nécessaires et indispensables à l'exécution des travaux relevant de l'activité principale définie. Ces travaux répertoriés comme accessoires ou complémentaires ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un marché de travaux à part entière. Si tel est le cas, l'attestation d'assurance doit reproduire précisément l'activité objet du marché de travaux. A l'inverse, ces travaux seraient alors réputés non garantis.

Si mon entreprise exécute elle-même, je coche d'une croix dans la colonne « Ex » (pour exécutés) TRAVAUX
Si mon entreprise donne en sous-traitance : je coche d'une croix dans la colonne « S-T » (pour sous- traités) EX. S-T

PREPARATION ET AMENAGEMENT DU SITE

		Terrassement	**EX.**	**S-T**
AS	2.1	Réalisation à ciel ouvert, de creusement et de blindage de fouilles provisoires dans des sols (hors travaux de rabattement de nappes), de remblai, d'enrochement non lié et de comblement sauf pour les carrières ayant pour objet soit de constituer par eux-mêmes un ouvrage soit de permettre la réalisation d'un ouvrage	☐	☐
AP	2.2	Sondages et forages	☐	☐
RS	2.3	Travaux de rabattement de nappes nécessaires à l'exécution des travaux	☐	☐

		Amélioration des sols	**EX.**	**S-T**
AS	3.1	Traitement, renforcement et confortement des sols en place en vue d'en améliorer les caractéristiques physiques et mécaniques. Cette activité comprend la pose de géo-textiles (hors géomembrane),	☐	☐
AP	3.2	Sondages et forages	☐	☐
RS	3.3	Réalisation de colonnes ballastées		
RS	3.4	Enrochement lié		
RS	3.5	Comblement de carrières ayant pour objet soit de constituer par eux-mêmes un ouvrage soit de permettre la réalisation d'un ouvrage		
RS	3.6	Pose de géomembrane	☐	☐

		Voirie et réseaux divers (VRD)	**EX.**	**S-T**
AS	4.1	Réalisation privative de canalisations, d'assainissement autonome, de réseaux enterrés, de voiries piétonnes et carrossables, de poteaux et clôtures. Réalisation d'espaces verts accessoires, y compris les travaux complémentaires de maçonnerie (Hors terrains sportifs).	☐	☐
AP	4.2	Revêtement de terrains sportifs y compris complexe pelouse/support	☐	☐
AP	4.3	Travaux routiers, réseaux publics d'adduction d'eau ou de distribution d'eau, d'assainissement, de distribution de gaz et de fluides, d'électricité	☐	☐

		Traitement de l'amiante	**EX.**	**S-T**
RS	6.1	Retrait de l'amiante, de matériaux et produits en contenant, ainsi que leur élimination ou leur confinement, dans tout ouvrage ou partie d'ouvrage.	☐	☐

		Traitement curatif (insectes xylophages, champignons)	**EX.**	**S-T**
AP	7.1	Traitement curatif des bois en œuvre et des constructions contre les insectes à larves xylophages, les termites et les champignons dans les charpentes et menuiseries en bois, mais aussi les sols, fondations, murs, cloisons et planchers.	☐	☐

		Assèchement des murs	**EX.**	**S-T**
AP	8.1	Traitement des murs contre les remontées d'humidité par capillarité. Cette activité comprend les travaux préparatoires et de traitement proprement dits et les travaux accessoires et complémentaires de remplacement des parements	☐	☐

STRUCTURE ET GROS OEUVRE

		Fondations spéciales	**EX.**	**S-T**
AP	9.1	Réalisation de systèmes de fondations profondes supérieures à 6m tels que pieux, barrettes, parois moulées, palplanches, parois de soutènement autonomes et toutes autres techniques équivalentes.	☐	☐
AP	9.2	Sondages et forages	☐	☐
RS	9.3	Réalisation de colonnes ballastées		
RS	9.4	Travaux de rabattement de nappes nécessaires à l'exécution des travaux	☐	☐
RS	9.5	Reprise en sous œuvre dont la profondeur est supérieure à 6m	☐	☐

		Maçonnerie et béton armé	**EX.**	**S-T**
AS	10.1	Maçonnerie et béton armé sauf précontraint in situ, jusqu'à 6 niveaux : Réalisation de maçonnerie en béton armé préfabriqué ou non, en béton précontraint préfabriqué (hors précontrainte in situ), en blocs agglomérés de mortier ou de béton cellulaire, en pierre naturelle ou briques, ceci tant en infrastructure qu'en superstructure, par toutes les techniques de maçonneries de coulage, hourdage (hors revêtement mural agrafé, attaché ou collé). Cette activité comprend les travaux de : - enduits à base de liants hydrauliques - ravalement en maçonnerie, - de briquetage, pavage, - dallage (hors dallage de type industriel ou commercial), chape, (hors chape à base de liants de synthèse ou de résine). - fondations autres que pieux, barrettes, parois moulés, palplanches, parois de soutènement autonomes et toutes autres techniques équivalentes. Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de : - terrassement et de canalisations enterrées, - complément d'étanchéité des murs enterrés, - pose de matériaux contribuant à l'isolation intérieure, - la pose de renforts bois ou métal nécessités par l'ouverture de baies et les reprises en sous-œuvre, - démolition et VRD, - pose d'huisseries, - pose d'éléments simples de charpente, ne comportant ni entaille, ni assemblage, et scellés directement à la maçonnerie, et à l'exclusion de toute charpente préfabriquée dans l'industrie, - plâtrerie, - carrelage, faïence et revêtement en matériaux durs à base minérale, - calfeutrement de joints. Et les travaux suivants liés à la fumisterie : - construction, réparation et entretien d'âtres et foyers (hors four et cheminée industrielle), - conduits de fumées et de ventilation à usage domestique et individuel, - ravalement et réfection des souches hors combles, - construction de cheminées à usage domestique et individuel - revêtements en carreaux et panneaux de faïence	☐	☐
AP	10.2	Réalisation, transformation de murs et d'ossatures porteurs d'immeubles comportant plus de 6 niveaux dont 2 maximum en sous-sol	☐	☐
AP	10.3	Enduits extérieurs à bases de liants de synthèse ou de résine	☐	☐
AP	10.4	Chapes et sols coulés à base de liants de synthèse ou de résine	☐	☐
AP	10.5	Maçonnerie des réservoirs, piscines, silos.	☐	☐
AP	10.6	Dallages de type industriel ou commercial dont la superficie est inférieure à 600m²	☐	☐
RS	10.8	Dallages de type industriel ou commercial dont la superficie est supérieure à 600m²	☐	☐

		Béton précontraint in situ	**EX.**	**S-T**
RS	11.1	Mise en œuvre de béton armé précontraint mis en tension sur chantier.	☐	☐

		Charpente et structure en bois	**EX.**	**S-T**
AS	12.1	Réalisation de charpentes, structures et ossatures à base de bois à l'exclusion des façades-rideaux. (hors lamellé collé et hors patrimoine historique) Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de : - couverture, bardage, châssis divers, lorsque ceux-ci sont fixés directement à l'ossature, - supports de couverture ou d'étanchéité, - plafonds, faux plafonds, cloisons en bois et autres matériaux, - planchers et parquets, - isolation thermique et acoustique liée à l'ossature ou à la charpente, - traitement préventif des bois, - mise en œuvre de matériaux ou de tous éléments métalliques concourant à l'édification, au renforcement ou à la stabilité des charpentes et escaliers.	☐	☐
AP	12.2	Traitement curatif des bois	☐	☐
AP	12.3	Charpente du patrimoine historique classé ou non	☐	☐
AP	12.4	Charpente lamellé collé d'une portée inférieure à 25m	☐	☐
RS	12.5	Charpente et structure bois ou lamellé collé d'une portée supérieure à 25 m	☐	☐

		Charpente et structure métallique	**EX.**	**S-T**
AS	13.1	Réalisation de charpentes, structures et ossatures métalliques à l'exclusion des façades-rideaux. (hors portée supérieure à 20 m ou hauteur supérieure à 10 m) Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de : - couverture, bardage, châssis divers, lorsque ceux-ci sont métalliques et directement fixés à l'ossature, - supports de couverture ou d'étanchéité, - protection et traitement contre la corrosion, - traitement pour la stabilité au feu par peinture ou flocage, - - isolation thermique et acoustique liée à l'ossature ou à la charpente.	☐	☐
RS	13.2	Charpente et structure métallique d'une portée supérieure à 20 m ou hauteur supérieure à 10 m	☐	☐
RS	13.3	Structures et couvertures textiles, structures métalliques tridimensionnelles	☐	☐
RS	13.4	Travaux en sous-œuvre par structure métallique,	☐	☐

CLOS ET COUVERTS

		Couverture	**EX.**	**S-T**
AS	14.1	Réalisation en tout matériaux (hors structures textiles), y compris par bardeau bitumé, de couverture, vêtage, vêture. Cette activité comprend les travaux de : - zinguerie et éléments accessoires en PVC, - pose de châssis de toit (y compris exutoires en toiture), de capteurs solaires, - réalisation d'isolation et d'écran sous toiture, - ravalement et réfection des souches hors combles, - installation de paratonnerre. Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de : - raccord d'étanchéité, - réalisation de bardages verticaux.	☐	☐

		Etanchéité de toiture, terrasse et plancher intérieur	**EX.**	**S-T**
AP	15.1	Réalisation d'étanchéité de toiture, terrasse et plancher intérieur par mise en œuvre de matériaux bitumineux ou de synthèse sur des supports horizontaux ou inclinés, y compris la pose du support d'étanchéité. Cette activité comprend dans la limite éventuelle fixée au procédé, la mise en œuvre de matériaux d'isolation et inclut tout travaux préparant l'application ou assurant la protection du revêtement étanche, ainsi que ceux complétant l'étanchéité des ouvrages. Ainsi que la réalisation des travaux de : - étanchéité de paroi enterrée, - zinguerie et éléments accessoires en PVC, - châssis de toit (y compris exutoires en toiture).	☐	☐

		Etanchéité et imperméabilisation de cuvelage, réservoirs et piscines	**EX.**	**S-T**
RS	16.1	Réalisation de travaux d'étanchéité et d'imperméabilisation de cuvelage d'ouvrages en sous-pression hydrostatique, de réservoirs et piscines en béton armé et béton précontraint. Cette activité comprend les travaux préparatoires, comme ceux de protection et de traitement de tous les joints.	☐	☐

AP	17.1	**Calfeutrement protection, imperméabilité et étanchéité des façades** Réalisation de travaux de protection et de réfection des façades par revêtement d'imperméabilisation à base de polymères de classe I1, I2, I3, et systèmes d'étanchéité à base de polymère de classe I4. Cette activité comprend les travaux de : - étanchéité des sols d'ouvrage lorsqu'il domine les parties non closes du bâtiment, - calfeutrement de joints de construction aux fins d'étanchéité à l'eau et à l'air, - d'isolation thermique par l'extérieur.	☐	☐

		Menuiseries extérieures	**EX.**	**S-T**
AS	18.1	Réalisation de menuiseries extérieures, y compris leur revêtement de protection, quel que soit le matériau utilisé à l'exclusion des façades rideaux. (hors verrières ou vérandas) Cette activité comprend les travaux de : - mise en œuvre des éléments de remplissage y compris les produits en résine ou en plastique et les polycarbonates, - calfeutrement sur chantier des joints de menuiserie, - mise en œuvre des fermetures et de protections solaires intégrées ou non, - d'habillage et de liaisons intérieures et extérieures. Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de : - vitrerie et de miroiterie, - alimentations, commandes et branchements électriques éventuels, - mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique, feu et de sécurité, - traitement préventif et curatif des bois.	☐	☐
AP	18.2	Verrières ou vérandas de superficie inférieure à 100 m²	☐	☐
RS	18.3	Verrières ou vérandas de superficie supérieure à 100 m²	☐	☐

		Bardages de façade	**EX.**	**S-T**
AS	19.1	Réalisation de bardages par des techniques autres que celles de façades-rideaux par mise en œuvre de clins ou de panneaux, avec ou sans incorporation d'isolant. Cette activité comprend les travaux de vêture. Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique.	☐	☐

		Façades-Rideaux	**EX.**	**S-T**
AP	20.1	Réalisation de façades-rideaux, quel que soit le matériau utilisé, y compris la mise en place des éléments de remplissage et de façades selon les techniques de vitrage extérieur collé (VEC) ou de vitrage extérieur attaché (VEA).	☐	☐

		Structures et couvertures textiles	**EX.**	**S-T**
RS	21.1	Réalisation de superstructures et couvertures à base de membranes textiles tendues ou gonflées. Cette activité comprend la réalisation des structures complémentaires en support bois, métal ou autres matières ainsi que tous les éléments d'évacuation d'eaux nécessaires.	☐	☐

DIVISIONS – AMENAGEMENTS

		Menuiseries intérieures	**EX.**	**S-T**
AS	22.1	Réalisation de tout travaux de menuiserie intérieure, y compris leur revêtement de protection, quel que soit le matériau utilisé, pour les portes, murs, plafonds, faux plafonds, cloisons, planchers y compris surélevés, parquets y compris pour les sols sportifs, revêtements, escaliers et garde corps, stands, expositions, fêtes, agencements et mobiliers. Cette activité comprend les travaux de : - mise en œuvre des éléments de remplissage y compris les produits en résine ou en plastique et les polycarbonates, - habillage et de liaisons intérieures et extérieures. Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de : - vitrerie et de miroiterie, - mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique et à la sécurité incendie, - traitement préventif et curatif des bois.	☐	☐

		Plâtrerie – Staff – Stuc – Gypserie	**EX.**	**S-T**
AS	23.1	Réalisation de plâtrerie, cloisonnement et faux plafonds à base de plâtre. Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de : - menuiseries intégrées aux cloisons, - le doublage thermique ou acoustique intérieur, - mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique et à la sécurité incendie.	☐	☐

		Serrurerie – Métallerie	**EX.**	**S-T**
AS	24.1	Réalisation de serrurerie et métallerie à partir de câbles, de profilés de tôle en tous métaux ou en matériaux de synthèse. Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de : - protection contre les risques de corrosion, - installation et le raccordement des alimentations électriques et automatismes nécessaires au fonctionnement des équipements, - mise en œuvre des éléments de remplissage, y compris les produits en résine ou en plastique et les polycarbonates, - mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique et à la sécurité incendie.	☐	☐

		Vitrerie – Miroiterie	**EX.**	**S-T**
AS	25.1	Réalisation de tout travaux à partir de produits verriers, y compris les produits en résine ou en plastique, les polycarbonates à l'exclusion des façades-rideaux, des verrières et des vérandas. Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires d'encadrement des éléments verriers.	☐	☐

		Peinture	**EX.**	**S-T**
AS	26.1	Réalisation de peinture, y compris les revêtements plastique épais ou semi-épais (RPE et RSE), de ravalement en peinture ou par nettoyage, de pose de revêtements souples, textiles, plastiques ou assimilés sur surfaces horizontales et verticales. Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de : - menuiserie, - revêtements faïence, - nettoyage, sablage, grenaillage, - isolation acoustique et thermique par l'intérieur et l'extérieur. Ne sont pas compris les travaux d'imperméabilisation et d'étanchéité ainsi que la protection et le traitement contre la corrosion.	☐	☐

		Revêtement de surfaces en matériaux souples et parquets	**EX.**	**S-T**
AS	27.1	Revêtement de surfaces en matériaux souples (hors ceux collés à joints soudés, assurant l'étanchéité des locaux collectifs humides type EB+) et parquets flottants, sauf sols sportifs. Réalisation de parquets collés ou flottants, de revêtements souples, avec ou sans support textile, en tout matériaux plastiques, caoutchouc et produits similaires, ou en bois (feuilles de placage sur kraft ou sur textile, placages collés ou contreplaqués minces collés) ou tout autre relevant des mêmes techniques de mise en œuvre.	☐	☐
AP	27.2	Revêtements de surface souples collés à joints soudés, assurant l'étanchéité des locaux collectifs humides type EB+		
RS	27.3	Revêtements de sols sportifs autres que parquets	☐	☐
RS	27.4	Parquets pour sols sportifs	☐	☐
RS	27.5	Revêtements spéciaux, conducteurs, anti-rayons X ou anti-usure		

		Revêtement de surfaces en matériaux durs – Chapes et sols coulés	**EX.**	**S-T**
AS	28.1	Pour superficie inférieure à 600m², réalisation de revêtement de surfaces en carrelage ou en tout autre produit en matériaux durs, naturels ou artificiels (hors agrafages, attaches), chapes (hors chape à base de liants de synthèse ou de résine et hors sol coulé). Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de : - pose de résilient acoustique ou d'isolation sous chape ou formes flottantes, - étanchéité sous carrelage non immergé, - protection par imperméabilisation des supports de carrelage et faïence.	☐	☐
AP	28.2	Pour superficie supérieure à 600m², réalisation de revêtement de surfaces en carrelage ou en tout autre produit en matériaux durs, naturels ou artificiels (hors agrafages, attaches), chapes (hors chape à base de liants de synthèse ou de résine et hors sol coulé). Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de : - pose de résilient acoustique ou d'isolation sous chape ou formes flottantes, - étanchéité sous carrelage non immergé, - protection par imperméabilisation des supports de carrelage et faïence.	☐	☐
AP	28.3	Utilisation de techniques d'agrafage, d'attache	☐	☐
RS	28.4	Chapes, sols coulés, revêtement des murs et sols, intérieurs à base de liants synthétiques ou résine, y compris sols sportifs et résines de sols industriels	☐	☐
RS	28.5	Revêtements de cuisine de collectivités	☐	☐

		Isolation intérieure	**EX.**	**S-T**
AS	29.1	Isolation thermique – Acoustique Réalisation, y compris leurs revêtements et menuiseries, de : - isolation thermique de murs, parois, sols, plafonds et toitures de tous ouvrages, - isolation et de traitement acoustique par la mise en œuvre de matières ou matériaux adaptés, - calorifugeage des circuits, tuyauteries et appareils.	☐	☐
AP	29.2	Isolation Frigorifique Réalisation, y compris leurs revêtements et menuiseries, d'isolation frigorifique des locaux de toute capacité et fonctionnant à toutes températures.	☐	☐

LOTS TECHNIQUES

		Plomberie – Installations sanitaires	**EX.**	**S-T**
AS	30.1	Réalisation d'installations (production, distribution, évacuation) sanitaires et d'eau chaude (sanitaire et de chauffage), de réseaux de fluide ou de gaz, hors techniques de géothermie et pose de capteurs solaires intégrés. Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de : - platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements, - chapes de protection des installations de chauffage, - tranchées, trous de passage, saignées et raccords, - calorifugeage, isolation thermique et acoustique, - raccordement électrique du matériel.	☐	☐

		Installations thermiques de génie climatique	**EX.**	**S-T**
AS	31.1	Réalisation d'installations (production, distribution, évacuation) de chauffage et de refroidissement, y compris de ventilation mécanique contrôlée (V.M.C), hors technique de géothermie, pose de capteurs solaires intégrés et Climatisation de salles blanches, salles grises, salles informatiques Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de : - platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements, - chapes de protection des installations de chauffage, - tranchées, trous de passage, saignées et raccords, - calorifugeage, isolation thermique et acoustique, - raccordement électrique du matériel.	☐	☐
RS	31.2	Climatisation de salles blanches, salles grises, salles informatiques	☐	☐

		Fumisterie	**EX.**	**S-T**
AS	32.1	Réalisation (hors four et cheminée industrielle) de systèmes d'évacuation des produits de combustion. Cette activité comprend les travaux de : - construction et installation d'âtres et foyers, - construction de socles de chaudières, - pose sur le sol de carreaux réfractaires et céramiques. Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de : - raccords d'enduits divers, - calorifugeage des conduits, - revêtements en carreaux et panneaux de faïence.	☐	☐

		Installations d'aéraulique et de conditionnement d'air	**EX.**	**S-T**
AS	33.1	Réalisation d'installations (production, distribution, évacuation) assurant les fonctions de chauffage, renouvellement et traitement de l'air, de rafraîchissement, hors technique de géothermie et pose de capteurs solaires intégrés ou non. Cette activité comprend les travaux accessoires et nécessaires à l'installation et au fonctionnement de ces installations de : - platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements, - chapes de protection des installations de chauffage, - tranchées, trous de passage, saignées et raccords, - calorifugeage, isolation thermique et acoustique, - raccordement électrique du matériel.	☐	☐
AP	33.2	Réalisation d'installations à énergie solaire par capteurs thermiques (hors pose de capteurs solaires intégrés)	☐	☐

		Electricité	**EX.**	**S-T**
AS	34.1	Réalisation de réseaux de distribution de courant électrique, de chauffage électrique, ainsi que le raccord et l'installation d'appareils électriques (hors pose de capteurs solaires intégrés). Cette activité comprend l'installation de ventilation mécanique contrôlée (V.M.C) et la pose de dispositifs de protection contre les effets de la foudre. Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires : - de tranchées, trous de passage, saignées et raccords, - chapes de protection des installations de chauffage.	☐	☐

		Four et cheminée industriels	**EX.**	**S-T**
RS	35.1	Réalisation d'ouvrage de construction de fours industriels, d'incinération et de crémation y compris leurs cheminées.	☐	☐

		Ascenseurs	**EX.**	**S-T**
AP	36.1	Réalisation d'ascenseur, de monte-charge, monte-personne, escalier mécanique et trottoir roulant, y compris les organes et équipements nécessaires à leur fonctionnement.	☐	☐

		Piscines	**EX.**	**S-T**
AP	37.1	Réalisation de piscines y compris les organes et équipements nécessaires à leur utilisation. hors technique de géothermie et pose de capteurs solaires.	☐	☐

		Maison à ossature bois	**EX.**	**S-T**
AP	38.1	Réalisation de l'ensemble des éléments en bois ou dérivé de bois. Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de : - plafonds, faux plafonds, cloisons en bois et autres matériaux, - menuiserie intérieure et extérieure, - isolation thermique et acoustique, - traitement préventif et curatif des bois, - traitement des bois en œuvre contre les insectes xylophages, - mise en œuvre de matériaux ou de tous éléments métalliques concourant à l'édification, au renforcement ou à la stabilité des charpentes et escaliers.	☐	☐

		Géothermie	**EX.**	**S-T**
AP	39.1	Réalisation d'installations de chauffage, de rafraîchissement et de production d'eau chaude sanitaire par les techniques utilisant les énergies géothermique et aérothermique, avec tous types de fluides. Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de : - Sondage, forage et terrassement, - platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements, - tranchées, trous de passage, saignées et raccords, - calorifugeage, isolation thermique et acoustique, - raccordement électrique du matériel, - chape de protection de l'installation de chauffage ; - installation de ventilation mécanique contrôlée (V.M.C).	☐	☐

AS=Activités Standard
AP=Activités Particulières
RS=Risques Spéciaux